



La Théorie des Trois Docteurs
Ou Comment fabriquer un Président Béninois

La Théorie des Trois Docteurs

Ou Comment fabrique-t-on un Président Béninois.

Critique de la bonne volonté sociologique

Par Binason Avèkes

Edition Babilown

Depuis le 1^{er} août 1960 jusqu'à nos jours, le Dahomey puis le Bénin a connu un nombre relativement élevé de Présidents. Avec des retours et des durées variables, 13 hommes ont présidé ou tenté de présider aux destinées du pays. Ce sont : Hubert MAGA, Sourou MIGAN APYTHY, Justin AHOMADEGBE, Christophe SOGLO, Tahirou CONGACOU, Iropa Maurice KOUANDETE, Alphonse ALLEY, Emile Derlin ZINSOU, Paul-Émile de SOUZA, Mathieu KEREKOU, Nicéphore SOGLO, Thomas Boni YAYI. De ce fourmillement d'hommes politiques au sommet de l'état, s'est dégagé peu à peu le type de Président politiquement agréable pour l'électeur béninois. Tributaire des valeurs élitistes enracinées dans l'imaginaire national, ce type traduit aussi la part fondamentale et active que prend dans la politique le facteur intellectuel. L'homme d'état politiquement rassurant pour le Béninois apparaît donc sous la figure du Docteur, qui n'est que l'un des déterminants de son type. C'est l'examen critique et analytique de ce type qui fait l'objet de la présente étude.

I. Le Vrai Docteur

A. Histoire et acteurs de la Présidence.

Marquée pendant une première période par l'instabilité chronique, la Présidence béninoise a connu pendant douze ans des formes variées. Ainsi à sa naissance en tant que nation indépendante, le Dahomey a-t-il connu un régime démocratique de type présidentiel, avec un Président démocratiquement élu, un Vice-président nommé, face à une Assemblée nationale tout aussi démocratiquement élue. Mais ce bel édifice ne tardera pas à vaciller sous les coups de boutoirs des intrigues tribalistes, des logiques régionalistes et des ambitions personnelles, source de discorde dans une nation jeune qui n'avait pas reçu l'unité en héritage. Dans son noyau interne, la Présidence était exposée à de vives tensions personnelles et politiques. La Vice-présidence devint itinérante en 1963 avec la nomination de Sourou MIGAN APYTHY dont le poste n'était pourtant pas déclaré vacant comme Ambassadeur du Dahomey en France. Cette mise à l'écart n'empêcha pas la présidence d'être exposée à de nouveaux soubresauts. La Présidence devint militaire pour la première fois avec l'accession au pouvoir du Chef d'Etat-major de l'Armée, le colonel Christophe Soglo. Mais cette présidence s'est voulue provisoire, et en 1964, fut remplacée par une Présidence à nouveau démocratique, en la personne de Monsieur APYTHY. Il y avait aussi un Vice-président en la personne de Monsieur Justin AHOMADEGBE, qui était aussi chef du gouvernement. Mais le 17 novembre 1965, par un coup de poker pseudo-populaire, et anticonstitutionnel, la présidence fut accaparée par le Vice-président, Monsieur Justin AHOMADEGBE. Cette saisie fit long feu. Sous la pression de l'Armée, le noyau présidentiel en conflit fut dynamité : Président et Vice-président durent rendre leur tablier, en une démission âprement négociée. La Présidence devint alors intérimaire le 29 novembre 1965 en la personne de M. Tahirou CONGACOU qui jusque-là était Président de l'Assemblée nationale. Mais le 22 décembre 1965, même et peut-être parce qu'intérimaire, la Présidence fut acculée à la démission par des forces politiques hostiles, manipulées dans l'ombre par des hommes obsédés d'exercer la fonction, et qui étaient prêts à tout pour atteindre leur but. Dans ces conditions, la Présidence devint militaire derechef, le 22 décembre 1965, sous la houlette bien pensante du Général Christophe SOGLO. Pas plus qu'elle-même le Gouvernement qu'elle dirigeait n'était ni démocratique ni militaire. L'Originalité proclamée de cette Présidence autoritaire consistait à compenser sinon dédouaner son déficit démocratique par un gouvernement de technocrates civils dans lequel seul le Ministre de l'Intérieur était militaire. Mais la technocratie gouvernementale seule ne pouvait donner à cette Présidence une légitimité démocratique que seule confère une élection. Mais désormais, la bonne volonté nationaliste des militaires s'investit plus dans la recherche

d'un Homme providentiel choisi d'autorité que dans celle d'un Président démocratiquement élu dont la sagesse politique n'a pas convaincu. Prenant à sa charge la problématique de la direction politique du pays, l'Armée va être elle-même traversée par des tensions politiques. Cette tension conduit à une scission au sein de l'Armée qui porte sur ses fonds baptismaux la dualité générationnelle entre anciens et jeunes cadres. Cette dualité aura raison de la bonne volonté populiste du Général SOGLO, dont la Présidence prendra fin le 17 décembre 1967. Elle devint même éphémère avec la transition de 24 heures exercée par le Commandant Jean-Baptiste HACHEME. En tout cas, pour la première fois de son histoire, la Présidence va passer des mains de militaires à d'autres mains non moins militaires. Le 20 décembre 1967, la Présidence et le Gouvernement redevinrent strictement militaires et s'annoncèrent provisoires, sous la houlette du Lieutenant-colonel Alphonse ALLEY. Mais la césure générationnelle et sociologique touchait aussi les civils. A l'issue du processus de confirmation démocratique de la Présidence, mis en place par le Gouvernement Provisoire, on assista à un renouvellement du personnel politique civil, candidat au poste de Président. De nouvelles figures de présidents émergèrent dans le paysage politique du pays : Paul HAZOUME, Basile ADJOU MOUMOUNI, Urbain KARIM da SILVA, GANMANDOULO VIERIN, Eustache PRUDENCIO. Le 5 mai 1968 eut lieu l'élection du Président de la République. Le Docteur Basile ADJOU MOUMOUNI en sort vainqueur mais ne fut jamais proclamé élu sous prétexte que le taux de participation serait trop faible ; mais loin d'être techniques les causes de ce couac étaient plutôt politiques. L'une des causes du refus de proclamation du vainqueur résidait dans le soutien actif des partisans d'AHOMADEGBE à ce dernier lors de la campagne électorale. Face au vide constitutionnel ainsi créé, la bonne volonté nationaliste des militaires dans sa forme rénovée pilotée par les « Jeunes Cadres » fera œuvre d'autorité en imposant un « troisième homme » : le Docteur Emile DERLIN ZINSOU, qui fut fait Président le 17 juillet 1968. Malgré la recherche d'une onction démocratique qui se traduit par une opération référendaire favorable à plus de 73% des voix, la nouvelle Présidence ne peut se prévaloir d'aucune légitimité constitutionnellement crédible. Seule prévalait la volonté autoritaire de quelques-uns sur fond de bonne volonté nationaliste des militaires. Cette bonne volonté n'était pas toujours maîtrisée dans le rang des militaires, et certains héros compulsifs n'hésitaient pas à se lancer dans des aventures solitaires. C'est ainsi que la Présidence de la République, fruit de la volonté anarchique de quelques-uns, fut emportée par sa propre logique. Le 10 décembre 1969, l'infatigable Lieutenant-colonel Maurice KOUANDETE, destitua le Président. L'ébullition politique des jeunes cadres de l'armée est à son comble. La Présidence qui a perdu depuis 1965 toute conformité avec la voix et la voie démocratiques était pris dans l'œil d'un cyclone mélodramatique, ballotée entre le fantasme paternaliste des uns et l'autoritarisme aventurière des autres. C'est ainsi qu'elle prit, le 10 décembre 1969, la forme d'un Directoire militaire, qui contre l'attente de son instigateur principal fut présidé par le Commandant Paul-Émile de SOUZA. Durant les mois de mars et avril 1970, la Présidence tenta de renouer, par des élections avec une forme de vie constitutionnelle et démocratique normale. Cette élection était toujours hantée par le spectre du régionalisme et de l'ambition personnelle drapé dans les certitudes tribalistes ; elle généra de vives tensions, et des pertes en vies humaines furent déplorées. Au bout de ses peines, le Directoire militaire prit acte de son échec. Réunie à Savè le 16 avril 1970 à l'instigation du Directoire Militaire une réunion politique des vieux ténors de la Présidence donna naissance à l'idée de Conseil Présidentiel. En fait elle revenait à substituer au Directoire Militaire de trois membres, un Directoire Civil de trois membres, à la différence que la Présidence du nouveau Directoire, le Conseil Présidentiel, était tournante avec une périodicité prévue de deux ans. Après une décennie, la Présidence du pays avec cette nouvelle formule en est toujours à chercher ses marques avec les mêmes acteurs et le même décor politique. Le conseil Présidentiel fut institué le 30 avril 1970. Mais la formule qui avait été jugée providentielle servit au Directoire militaire à passer

la patate chaude aux civils plus qu'autre chose : très vite, le Conseil Présidentiel montra ses limites, ses faiblesses, ses tares et ses carences. L'aile gauche des « Jeunes cadres de l'Armée » ne tardera pas à lui porter un coup de grâce. C'est ainsi qu'en 1972, le 26 octobre précisément, la Présidence devint à nouveau militaire, sous la houlette du Chef de bataillon Mathieu KEREKOU. A partir de là, sous une couverture idéologique totalitaire et autocratique, la Présidence devint stable. C'était l'ère de la Révolution. Elle dura sans discontinuer jusqu'au 4 avril 1991, où par nécessité de redressement national le Peuple entre à nouveau en scène. La Présidence dès lors inaugura une nouvelle ère : celle dite du Renouveau démocratique. Depuis lors avec trois alternances démocratiques et trois périodes bien distinctes, cette ère du Renouveau qui est aussi un air nouveau continue et s'inscrit aux antipodes de la période noire des balbutiements, divisions et errances politiques qu'a connus le pays durant une trentaine d'années.

Nom	Titre spécifique	Mandat	
Coutoucou Hubert Maga	Président de la Rép.	1 ^{er} août 1960	27 octobre 1963
Christophe Soglo	Chef du gvt. provisoire	27 octobre 1963	25 janvier 1964
Sourou Migan Apithy	Président de la République	25 janvier 1964	27 nov. 1965
Justin Ahomadegbé-	Chef de l'Etat	27 novembre	29 nov. 1965
Tahirou Congacou	Chef de l'Etat	29 novembre	22 déc. 1965
Christophe Soglo	Chef de l'Etat	22 déc. 1965	19 déc. 1967
Jean-Baptiste Hachème	Chef du comité révol.	19 décembre	20 déc. 1967
Iropa Maurice Kouandété	Chef de l'État	20 décembre	21 déc. 1967
Alphonse Amadou Alley	Chef de l'État	21 déc. 1967	17 juillet 1968
Émile Derlin Henri Zinsou	Chef de l'Etat	17 juillet 1968	10 déc. 1969

Iropa Maurice Kouandété	Chef de l'État	10 décembre	13 déc.1969
Paul-Émile de Souza	Chef du directoire	13 déc 1969	7 mai 1970
Coutoucou Hubert Maga	Chef du conseil présidentiel	7 mai 1970	7 mai 1972
Justin Ahomadegbé-	Chef du conseil présidentiel	7 mai	26 octobre 1972
Mathieu Kérékou	Président de la République	26 octobre 1972	4 avril 1991
Nicéphore Soglo	Président de la République	4 avril 1991	4 avril 1996
Mathieu Kérékou	Président de la République	4 avril 1996	6 avril 2006
Yayi Boni	Président de la République	6 avril 2006	

B. Analyse sociologique

1. Le sexe et la foi proclamée

Une première chose saute aux yeux dans le portait du Président de la République béninoise : il est toujours de sexe masculin. Son âge moyen à l'entrée en fonction est de 48 ans ; sa confession officielle indiquée par son prénom est généralement chrétienne. Et s'il ne l'était pas à sa naissance, comme ce fut le cas avec Yayi Boni ou Hubert Maga, l'option pour une telle carrière lui fait prendre conscience de l'utilité politique d'un lifting religieux décisif. Même le dernier Président ne se contenta pas de s'appeler vaguement Yayi Boni, mais comme une panthère qui sort ses griffes il a dû exciper de sa bonne foi chrétienne. De ce point de vue, même s'il faut tenir compte de la sociologie et de l'histoire de l'éducation qui a joué un rôle dans la préparation au rôle de Président de la République dans notre pays, force est de constater que tous les Présidents ou Chefs de l'Etat ont un prénom chrétien, que ce soit de circonstance ou assumé en toute foi.

2. Les Militaires et la bonne volonté nationaliste

Compte tenu de l'instabilité politique qui a marqué la présidence de la République de notre pays, le rôle des militaires a été de premier plan. Souvent ils sont instrumentalisés, manipulés

ou de mèche avec les hommes politiques dont ils se font volontiers le bras armée. Une certaine timidité avait caractérisé l'entrée en scène des militaires sans l'arène politique, puisque le premier coup d'Etat, qui avait été le résultat de pressions politiques et de menaces en sous-mains, se solda officiellement par la démission du Président démocratiquement élu. Ce qui faisait apparaître le renversement de Monsieur Hubert MAGA comme apparenté à un coup d'Etat civil que n'a eu qu'à entériner un militaire, en la personne du Colonel SOGLO. Mais quoi qu'il en soit, il s'agissait bien d'un coup d'Etat militaire ; de même le coup de force « populaire » du 27 novembre 1965 organisée par AHOMADEGBE relève aussi de la même ruse à l'envers : faire porter en trompe l'œil par la volonté populaire une vicissitude politique décidée par un homme ou quelques individus. Mais en dehors de ces cas, les changements à la tête du pouvoir au cours de la période noire des turbulences étaient opérés par les militaires qui ne faisaient pas mystère de leur responsabilité. Ce qui explique que sur 13 occurrences de Présidence s'étalant sur une douzaine d'années 9 relevaient des militaires. De quelles autres origines sociopolitiques pouvaient-elles relever de façon si soutenue vu qu'en règle démocratique stricte ce laps de temps n'aurait dû connaître que deux ou trois alternances ? Pour sauver l'unité du pays en péril, les militaires payaient pourrait-on dire de leur personne ; chacun y allant de son grade. Ils se posaient en garant de l'unité nationale. La posture ne manquait pas de sens dans la mesure où les rivalités politiques entraînaient des violences qui dans le contexte de l'exacerbation des tensions tribaliste et régionalistes pouvaient dégénérer en guerre civile. Dans ces conditions, pour les militaires, faire de la politique, était encore la meilleure façon de prévenir la guerre. Ces hommes en uniforme, sur l'exemple de ce qui se passait de plus en plus dans le tiers-monde et en Afrique, investissaient le champ politique, avec comme au Bénin une raison qui n'était pas tout à fait spécieuse : la sauvegarde de l'unité nationale. Avec un esprit constitutionnaliste qui avait jeté son dévolu sur le régime présidentiel, trouver l'homme fort qui servirait de pilier et de tuteur à la nation en gestation dans un pays culturellement et géographiquement oblongue comme le Dahomey, relevait de l'exploit. L'exploit était d'autant plus difficile à réaliser que la division qui le rendait nécessaire n'épargnait plus les rangs de l'Armée elle-même. Un peu comme si, à force de jouer les pompiers nationaux, ils n'arrivaient plus à se protéger du feu de la division. En leur sein, la bonne volonté nationaliste qui était de nature éthique se confronta à un autre motif : la bonne volonté sociologique.

3. La bonne volonté sociologique au pouvoir

Selon Bourdieu¹, la bonne volonté sociologique est le résultat de l'appropriation par l'individu des possibilités de mobilité sociale ascendante, et le fait de donner les gages de sa proximité d'une catégorie sociale perçue comme détentrice de la domination symbolique. Cette appropriation peut prendre la forme d'une éthique et générer des conduites stratégiques appropriées sous forme d'habitus intériorisé. Ainsi la société béninoise est une société qui de par l'ambiguïté et la violence particulière qui ont caractérisé sa rencontre avec le conquérant a très tôt valorisé les outils de la violence symbolique de celui-ci. Le fait d'aller à l'école du Blanc, et d'avoir des diplômes est intériorisé et recherché comme valeur à la fois gratifiante et bénéfique ; dans laquelle il sied d'investir. Et de fait le Béninois est payé de retour ; il prend un malin plaisir à réaliser des performances singulières et se hisse aisément à de hauts niveaux non pas tant du savoir mais de la qualification intellectuelle socialement sanctionnée. Sans être plus intelligent que la moyenne des Africains, fort de cette valeur intériorisée, il aime la compétition scolaire et réussit plus souvent qu'eux de brillants cursus universitaires. Cette recherche élevée au rang d'éthique a valu à notre pays le qualificatif de « Quartier latin de

¹ La Distinction, Pierre Bourdieu, Paris, Editions de Minuit, 1979

l'Afrique. » Même de nos jours, alors que le contexte qui a valu au Dahomey ce qualificatif a changé, le Béninois continue de faire sienne cette éthique dont l'exacerbation amène à des stratégies individualistes et introduit dans la politique de l'éducation et de la formation des hommes des logiques absurdes. De ce fait, l'éthique dans son sens le plus noble se mue insensiblement en complexe : le complexe du QLA. (Quartier Latin de l'Afrique)

Mais ce complexe du col blanc, « akowé » était déjà à l'œuvre avant l'indépendance même. Dans ce que la bonne volonté sociologique induit d'excessif, de vicieux, et d'antisocial, c'est surtout au compte de ce complexe qu'il convient de le mettre comme revers de la médaille.

A l'instar de tous les milieux sociaux, la bonne volonté sociologique ne laisse pas indifférent les hommes politiques. Et ici, le terme « homme politique » doit être pris au sens rhétorique comme au sens propre, car jusqu'à très récemment, il n'y avait pas de femme dans le personnel politique du Bénin.

Hubert Maga, le premier Président du Dahomey, était Instituteur, diplômé de la fameuse Ecole William PONTY; bien que dans sa génération et dans un pays qui n'avait pas d'université propre, ce niveau d'éducation fût considéré comme remarquable pour l'époque, il n'a pas suffi à son détenteur pour se faire remarquer à ses débuts. Sourou MIGAN APITHY, l'une des rares abeilles virevoltant autour de la fleur présidentielle à ne pas arborer ostensiblement un prénom chrétien, est Expert-comptable et diplômé de l'« Ecole Libre des Sciences Politiques. » Si la formation en expertise-comptable est sans doute africaine, le diplôme en politique porte le cachet d'une école française, ce qui est en soit un piédestal tout à fait honorable. Mais parmi ces trois premiers Présidents historique du Dahomey, celui dont le parcours scolaire et la formation exprime le mieux la bonne volonté sociologique est AHOMADEGBE. Bien avant l'indépendance et autour de cette période, les deux formations mises à l'honneur et qui étaient le point de mire de la jeunesse estudiantine restaient le métier de Docteur en médecine, et celui d'Avocat. L'un étant proto-scientifique et touchait à un aspect important dans la vie humaine et la société : la santé ; l'autre, relevant des proto-humanités tout aussi prestigieux, touchait au domaine de la loi dans son rapport avec les droits et les libertés individuels. De plus cette dernière profession captait à elle seule la confusion qui existe dans l'esprit moyen entre le pouvoir des mots partie intégrante de la compétence de l'Avocat et le pouvoir sur les choses, y compris les choses sociales et politiques.

On comprend pourquoi les qualités de Docteur ou d'Avocat étaient perçues comme prestigieuses. De ce point de vue, même en n'étant que médecin-dentiste, une formation moins évoluée que celle de Docteur, Monsieur Justin AHOMADEGBE était le mieux placé parmi ces trois hommes pour faire valoir l'effet de sa bonne volonté sociologique. Cette distinction était un des aspects des détestations personnelles que se vouaient ces trois hommes qui rivalisèrent à la tête du pays pendant les douze premières années de son indépendance. Mais les militaires qui s'employaient à les départager ou à les amener à la raison n'étaient pas eux non plus à l'abri des effets pervers de cette bonne volonté sociologique. La césure qu'il y eut dans leurs rangs autour de l'opposition entre Jeunes Cadres et Cadres anciens, pour idéologique qu'elle apparait ne laisse pas d'être dans le même élan la traduction générationnelle d'une meilleure aptitude à faire valoir cette bonne volonté. Les « Jeunes cadres de l'Armée » sont vus est se perçoivent eux-mêmes comme plus instruits, ayant des aptitudes à la réflexion, basées sur des références théoriques universelles que n'avaient pas clairement leurs aînés dont les formations et les grades étaient acquis sur le terrain. La jeunesse et une certaine aptitude théorique leur conféraient une vue plus ouverte sur le monde et une approche de l'action plus réfléchi. Cette disposition était au principe de leur bonne volonté sociologique, qui est à la source de l'identité nouvelle et duale des « jeunes cadres de l'Armée », élément déterminant de la scission qui touchera l'Armée dans son rôle de garant de l'unité nationale.

4. Déterminants du type idéal de Président.

Le modèle de l'homme politique éclairé par une formation intellectuelle de haut niveau est devenu au Bénin dans le contexte de la mentalité sociale, un paradigme qui s'étoffera au fil du temps jusqu'à se hisser de nos jours à un niveau d'idéaltype, au sens de Max Weber. Les qualités ou professions phares sont celles de Docteur (médecine) ou de Maître (avocat.) Ce modèle est apparu avec l'émergence subliminale lors des élections du 5 mai 1968, du Docteur Basile ADJOU MOUMOUNI qui, bien que vainqueur n'avait pas été proclamé élu. Sans doute parce que pour ceux qui maniaient les choses dans l'ombre, son émergence était inattendue et non souhaitée. Or c'est en examinant de près le cas de cette étoile privée de sa lumière naissante qu'on pourra comprendre la loi de la lumière susceptible de faire sortir de l'ombre un homme ordinaire et en faire un Président Béninois.

Dans sa désignation officielle le Docteur Basile ADJOU MOUMOUNI affiche directement tous les ingrédients qui ont assuré l'adhésion majoritaire à son nom lors de l'élection du 5 mai 1968. En effet, il y a d'abord son prénom, Basile, qui exprime clairement son origine religieuse chrétienne. Dans l'imaginaire des Béninois, la grande opposition régionaliste Nord/Sud se double de l'opposition religieuse Chrétien/Musulman. Sans préjudice de la nature exclusive de l'appartenance du Béninois, animiste dans l'âme et par culture, à une des deux religions du Livre à laquelle il s'identifie officiellement, on ne peut sous-estimer l'effet de perception induit par cette identification. Ainsi, dans la perception collective naïve des gens, le Nordiste est volontiers musulman et le sudiste plutôt chrétien. Cette opposition Chrétien/Musulman existe aussi dans le sud, avec l'insertion sociopolitique spécifique des communautés yorouba dans la région de l'Ouémé et du Plateau ; mais elle est atténuée par des éléments d'identité culturelle, historique et symbolique partagés. Cette agrégation de deux sortes d'opposition, religieuse et géographique, conduit à fortiori à des inférences naïves dans la perception nationale de soi des Béninois. Elle induit aussi des effets de modération, et de tolérance. Ainsi un Nordiste chrétien est considéré par un sudiste comme proche ; de même qu'un sudiste musulman, généralement un yoruba, est considéré par un nordiste comme proche. Le port d'un prénom chrétien a été longtemps en rapport avec les modalités culturelles et sociopolitique de la scolarisation, en raison même du fait que les missionnaires avaient historiquement et massivement joué un rôle de premier plan dans ce domaine que la division du travail colonialiste leur avait dévolu. Mais sociologiquement, il va sans dire que le pays réel n'était pas chrétien ; non seulement pas parce que le seul fait de porter un prénom chrétien n'était pas gage d'une conversion réelle, sachant que, dans l'esprit de l'Africain les oppositions culturelles n'étaient pas solidaires des oppositions ou des différences culturelles ; mais surtout parce que chaque fils et chaque fille qui portait un prénom chrétien renvoyait en réalité à un substrat communautaire très large, et sociologiquement fermé à toute influence. Ainsi donc se structure la perception nationale de soi du Béninois. Et celle-ci entre en jeu dans ses conduites politiques, qu'elles soient rétrogrades et négatives ou ouvertes et progressistes.

Ce premier éclaircissement explique pourquoi, bien qu'étant ethniquement minoritaire dans un contexte socioculturel où on ne pouvait sous-estimer l'impact du tribalisme en politique, le Docteur Basile ADJOU MOUMOUNI fut le vainqueur de l'élection du 5 mai 1968.

Ce premier élément va de pair avec un deuxième point qui est l'effet intrinsèque du régionalisme en politique. Cet effet est tel que, en général, pour un candidat, les voix de sa région natale, celle que son patronyme révèle expressément et sans détour, lui sont acquises naturellement. Ainsi en tant que MOUMOUNI, le Docteur Basile ADJOU était assuré d'avoir la quasi-totalité des voix du Nord, puisque le régionalisme reste un impensé des conduites politiques du citoyen ordinaire.

Enfin le troisième élément qui rend raison du succès inattendu de Monsieur ADJOU MOUMOUNI est sa qualité de Docteur, qui renvoie à l'effet de la bonne volonté sociologique dans la mentalité sociale du Béninois. Et puis, un aspect non-négligeable de la valorisation éthique des beaux parcours scolaires et des formations de haut niveau dans la mentalité du Béninois est lié aux effets d'aliénation induits par cette quête, considérés alors comme autant d'indicateurs valable de cette valorisation. Ainsi mieux un enfant parle le français y compris au détriment de sa langue maternelle, mieux il est considéré comme apte à réussir ou ayant réussi ; aller à l'extérieur, et surtout dans le sillage ou le pays du Blanc, frotter avec lui induit dans la perception des effets de transfiguration valorisants, comme lorsqu'un musulman a été à la Mecque. Enfin être appelé à servir à l'étranger est dans l'esprit du Béninois le signe majeur de la consécration, puisqu'il traduit la rareté des performances, en même temps qu'il confirme une forme spécifiquement béninoise de la haine de soi qui veut que le meilleur soit toujours ailleurs et jamais chez soi. Logique circulaire et vicieuse qui renvoie aux absurdités dommageables du complexe de QLA dont nous avons parlé plus haut.

Or lorsqu'on sait qu'avant d'être candidat aux élections du 5 mai 1968, le Docteur Basile ADJOU MOUMOUNI était en poste à Brazzaville au Bureau Régional de l'OMS, on comprend qu'il réunit tous les ingrédients de sa victoire, aussi inattendue soit-elle !

II. LE FAUX DOCTEUR : De l'Idéaltype au Deus ex-machina

A. Outils théoriques et méthodologiques

1. Rareté des sources biographiques

Dans leur bonne volonté nationaliste rénovée, les militaires qui avaient passé la victoire du Docteur Basile ADJOU MOUMOUNI en pertes et profits de leurs obscurs desseins semblaient pour le moins avoir retenu quelques aspects de l'idéalité qu'il incarnait. Aussi lorsque, en véritable magiciens politiques, ils allaient sortir un nouveau candidat de leur képi, c'est sans états d'âme qu'ils prirent soin de le conformer aux exigences de cette idéalité : en lieu et place du Docteur Basile ADJOU MOUMOUNI, ils imposèrent un certain Docteur Emile DERLIN ZINSOU. On épiloguerait longuement sur les similitudes formelles des noms et des personnages ; mais de grâce ne prêtons pas trop de raffinement sémiologique et formel aux militaires même s'ils étaient des « Jeunes cadres de l'Armée. »

Outre que ces similitudes confirment l'idéalité du type étudié, ainsi que ses déterminants sociaux, quarante ans après les faits, le trouble que suscite les zones d'ombre biographiques du faux Président choisi d'autorité par les militaires à la place du vrai Président élu par le Peuple en dit long sur la conscience de l'effet de ces déterminants dans l'imaginaire collectif. Chose étonnante en effet, aujourd'hui, le « Docteur » Emile DERLIN ZINSOU passe pour un sage, ami des lettres, très engagé dans des actions favorables à la culture et en rapport avec la pédagogie de la mémoire. Passionné de politique et d'histoire, on ne compte pas le nombre de livres qu'il a préfacés ou coécrits sur ces sujets ; pour autant l'homme n'est pas très disert sur sa propre vie, et il faut se lever tôt et bêcher sans relâche pour découvrir trois lignes sur le sujet dans les sources officielles. Il n'y a guère longtemps, Monsieur Zed, alias ZINSOU DERLIN Emile a écrit en collaboration avec Luc ZOUMENOU un ouvrage très intéressant sur la vie de Kojo Tovalou HOUENOU, considéré comme un précurseur du pannégrisme moderne. Certes les cordonniers sont les plus mal chaussés, mais la charité bien ordonnée commence par soi-même, et tous ceux qui se penchent avec sérieux sur l'histoire de notre pays languissent de voir dans les sources disponibles plus que trois lignes sur notre illustre compatriote. En tout cas, le biographe éventuel de Monsieur Zed aura fort à faire pour

éclairer certaines zones d'ombre académiques de la vie de son héros. L'indigence des sources biographiques sur le personnage jure avec son importance dans l'histoire de notre pays. Qui plus est, lorsqu'on considère la période noire de la vie politique du Dahomey, à l'aune de la surface chronologique d'activité couverte durant les douze années d'instabilité qu'a connue le Dahomey, comme le montrent les tableaux ci-dessous, on se rend compte que la durée de Présidence de Monsieur Zed est loin d'être négligeable.

Présidence	SCA² en jour	Rang	SCR³ %
MAGA 1	1185	1	26,4
SOGLO 1	88	9	2
APITHY	672	4	15
AHOMADEGBE 1	2	12	0,0
CONGACOU	23	10	0,5
SOGLO 2	727	2	16,2
HACHEME	1	13	0,0
KOUANDETE 1	1	14	0,0
ALLEY	206	6	4,7
ZINSOU	508	5	11,3
KOUANDETE 2	3	11	0,0
P-E. de SOUZA	167	8	3,8
MAGA 2	730	3	16,3
AHOMADEGBE 2	169	7	3,8
TOTAL	4482		100

T1 : Tableau résumant les surfaces chronologique d'activité des 13 Présidences jusqu'au 26/10/ 1972

Présidence-Homme	Durée en jour	Rang	SCR %
MAGA	1915	1	42,7
SOGLO	815	2	18,2
APITHY	672	3	15
ZINSOU	508	4	11,3
ALLEY	206	5	4,7
AHOMADEGBE	171	6	3,8
P-E. de SOUZA	167	7	3,8
CONGACOU	23	8	0,5
KOUANDETE	4	9	0,0
HACHEME	1	10	0,0
TOTAL	4482		100

T2 : Tableau résumant les surfaces chronologique d'activité des 10 Présidents effectifs jusqu'au 26/10/ 1972

Comme le montre le Tableau T1, Monsieur Zed a présidé aux destinées du Dahomey durant un total de 508 jours. Cette durée de vie présidentielle est non négligeable compte tenu de l'instabilité chronique de cette époque ; elle le place au 4^{ème} rang de tous les Présidents de la période d'avant octobre 1972 avec un taux relatif de 11,3 % (T2). Dans ces conditions, et compte tenu du fait que parmi tous les Présidents que le Bénin ait jamais connu, Monsieur

² SCA : surface chronologique absolue d'activité est un indicateur du nombre de jours d'exercice de pouvoir

³ SCR : surface chronologique relative est le pourcentage de la SCA rapportée à la durée totale de Présidence.

Zed est celui dont la durée de vie politique est de loin la plus importante, la question de la rareté des sources biographiques le concernant reste entière. Un mystère troublant bien fondé.

2. Génétique et philologie du texte biographique.

La biographie en apparence n'est pas de la fiction ; mais en réalité, elle n'en est pas loin. Souvent, elle est écrite en fonction d'une finalité, et d'un point de vue qui varie avec le temps ; elle a un usage vestimentaire de l'image de soi, à mi-chemin entre l'emballage et la description historique ; or sans changer, un homme peut porter des vêtements différents. Comme certains romans ou films, on peut donc dire que la biographie est une fiction tirée d'une histoire vraie. Le but du chercheur c'est de retrouver l'histoire vraie sous-jacente à la fiction. En principe si l'auteur de la biographie n'a pas une « intention cachée », on peut vite faire la part de la fiction et des éléments de vérité. Du fait qu'elle oscille entre fait vrai et fiction, la biographie peut être abordée avec une approche philologique ou par une approche génétique. En termes philologiques, il s'agit de considérer l'histoire vraie comme un modèle dont la fiction – le seul fait d'écrire la biographie impliquant déjà une posture fictionnelle – est une variante. Alors que l'approche génétique tient de la chasse au trésor « puisqu'il s'agit d'une véritable enquête au cœur de l'écriture, dont le projet est de retrouver la formule par laquelle le texte imprimé continue mystérieusement à vivre de l'écriture qui l'a fait naître »⁴ Le premier cas, l'approche philologique, s'appuyant sur les modalités d'analyse linguistique suppose l'existence a priori d'un texte invariant. Or en ce qui concerne la biographie un tel texte ne peut avoir d'existence qu'hypothétique ou imaginaire. Car si on considère le texte biographique dans ses matériaux, force est de distinguer deux types de biographie : la biographie actuelle, et la biographie posthume. Au mieux, seule cette dernière peut donner lieu à l'existence d'un texte invariant. En effet, si comme le dit Aristote, on ne peut dire qu'on a été un heureux tant qu'on est en vie, de même tant qu'on vit, les pages de notre texte biographique restent à compléter. De ce point de vue, l'invariance philologique est sujette à caution. Cependant, si on considère la biographie comme la description d'une vie et des œuvres qu'elle contient dans un état donné, on peut envisager l'invariance en terme partiel ; dans la vie du sujet, la description biographique est alors provisoire, et peut s'enrichir par ajout de pages nouvelles.

Quoi qu'il en soit, l'approche philologique ne laisse pas place à l'hypothèse du soupçon d'une « intention cachée » du biographe, même lorsque celui-ci correspond à son propre objet ; elle ne prend pas en compte le caractère fictionnel de la biographie. Or à partir du moment où la biographie oscille souvent entre paraphrase du curriculum vitae et hagiographie, à partir du moment où elle est une modalité médiatique de présentation de soi, on ne saurait sous-estimer sa dimension rhétorique et son caractère fictionnel. C'est pour cela que dans le cas qui nous occupe, pour rendre raison de la question de l'indigence des sources biographiques, il nous faut combiner les deux approches. Dans la mesure où nous postulons l'existence d'un lien nécessaire entre un texte brut ouvert ou clos et ses variantes, et que le caractère fictionnel de celles-ci, est affirmé, le texte biographique peut être considéré comme un hypertexte⁵ dont la forme la plus extrême ou aléatoire serait le palimpseste⁶. C'est dans ce cadre qui réalise la synthèse des deux approches énoncées plus haut que nous situons notre analyse.

⁴ Pierre-Marc de Biasi, *La Génétique des textes*, Paris, Nathan Université, 2000

⁵ Genette, Gérard. – *Palimpsestes. La littérature au second degré*. – Paris : Editions du Seuil, 1982

⁶ Landow, George P. – *Hypertext. The Convergence of Contemporary Critical Theory and Technology*. – Baltimore, MD : The John Hopkins University Press, 1991.

3. Sources et matériaux : de l’hypertexte au palimpseste.

a. Complément méthodologique

Aux variables SCR ou SCA utilisées plus haut, nous ajoutons une nouvelle : le VCA ou volume chronologique d’activité. Le VCA est le produit du SCR par la durée de vie active d’un homme politique. Cette variable se justifie dans la mesure où après et au-delà de l’exercice de la fonction présidentielle, l’homme politique continue son engagement dans la vie politique dont la présidence reste quand même un moment fort. Le VCA peut être considéré comme une confirmation de la surface chronologique active après l’exercice de la fonction présidentielle ou, dans la mesure où celle-ci serait faible, – ce qui est le cas pour la plupart des acteurs considérés compte tenu de l’instabilité chronique qui caractérise la période étudiée – une variable d’ajustement

b. Application.

Parmi les Présidents étudiés ici, quatre seulement présentent un volume chronologique d’activité digne d’être retenu. Ce sont : Christophe SOGLO, Hubert MAGA, S.M. APITHY et Emile DERLIN ZINSOU. Cette sélection peut se justifier soit parce que la durée de vie présidentielle est faible, soit parce que les acteurs se sont retirés de la vie politique après la période de turbulence politique qui s’achève en 1972, ou enfin parce que les changements politiques intervenus le 26 octobre de cette année ont mis entre parenthèse l’activité de certains acteurs. Ainsi le Général Christophe SOGLO qui s’est retiré de la vie politique, en 1967 après le coup d’état du 17 décembre de la même année. Sa durée active de vie politique (DAVP) est donc de 7 ans. Quant à Hubert MAGA, il totalise 45 années de durée active de vie politique qui va de son entrée en politique jusqu’à sa mort, hormis la parenthèse de dix ans de restriction qui frappa, comme lui, tous les membres du Conseil présidentiel dissout. De même, en raison d’une longévité moins grande, SOUROU MIGAN APITHY bénéficie d’une durée de vie active politique de 35 ans. Quant à Justin AHOMADEGBE, bien que la durée de vie active post-présidentielle soit presque aussi longue que celle d’un MAGA, en raison de la brièveté de son passage à la tête de l’Etat, son VCA reste faible. Enfin, de tous ces grands ténors de la vie Présidentielle de notre pays en cette période, Emile DERLIN ZINSOU, qui soit dit en passant est le seul toujours en vie, est celui dont la durée de vie politique active est la plus considérable. Ce qui le hisse au deuxième rang après MAGA des Présidents en termes de volume chronologique d’activité. (T3)

Président	Age	DAVP	SCR	VCA
H. MAGA	84	45	42,7	1921,5
E. D. ZINSOU	89	60	11,3	678
S. M. APITHY	76	35	15	525
C. SOGLO	74	7	18,2	127,4

T3 : Tableau résumant les Volumes chronologique d’activité des 4 Présidents

Cette prise en compte du Volume chronologique d’activité politique, qui déborde le cadre strict de la durée de vie présidentielle permet de faire une mesure quantitative du texte biographique. Pour cela nous considérerons une source commune pour tous les cas : l’encyclopédie en ligne WIKIPEDIA qui est la seule qui renseigne systématiquement sur tous ces hommes à la fois.

Dans cette source, les lignes consacrées au Président Hubert MAGA sont les plus considérables ; et cela peut se comprendre compte tenu de l'importance de son VCA. Dès lors, on aurait pu s'attendre au fait que, à défaut de lui être rigoureusement proportionnel, le volume de texte (VDT) dévolu à la vie de chacun de ces acteurs évolue dans le même sens que son volume chronologique d'activité. Mais, en considérant la Hauteur biographique spécifique définie comme l'arrondi du rapport de la VDT sur la VCA correspondante, on constate que l'évolution est envisageable pour trois cas sur quatre. Pour le dernier cas où il ne l'est pas, la hauteur biographique est nulle, formant ainsi un point de singularité. Il s'agit du cas du Président ZINSOU.

Président	VCA	VDT	HBS
H. MAGA	1921,5	3141	2
S. M. APITHY	525	523	1
C. SOGLO	127,4	122	1
E. D. ZINSOU	678	112	0

T4 : Tableau donnant les hauteurs biographiques spécifiques des 4 Présidents

4. Le cas de Monsieur ZED

Voici le texte dont la hauteur biographique spécifique est considérée comme nulle :

« Ancien étudiant en médecine, il eut des activités politiques après l'indépendance du Dahomey. Le régime militaire qui avait prit le pouvoir en 1967 le propulsa à la présidence le 17 juillet 1968, jusqu'à un putsch qui le renversa en décembre 1969. Il fut un opposant au régime de parti unique imposé par Mathieu Kérékou de 1972 à 1990.

Dans le processus de démocratisation du pays, Zinsou fut membre du *Haut Conseil pour la République* fondé le 9 mars 1990 avec les anciens présidents Ahomadegbé, Congacou et Maga.

Il fut présent le 12 juillet 2000 à Lomé à la fondation de l'Union Africaine. Il est également vice-président du *Haut Conseil de la Francophonie* »

Dans ce texte, la référence au titre de Docteur (en médecine) sous lequel Monsieur Zed fut choisi par les « jeunes cadres » de l'Armée, en lieu et place du Docteur Basile ADJOU MOUMOUNI a disparu. Il ne reste plus qu'une vague référence à ses anciennes études en médecine. A lire le texte, et dans la mesure où il est le plus récent sur le personnage, on peut déduire que l'ancien Président n'était pas au sens strict et académique du mot un Docteur. Mais le fait que ce texte soit le dernier, et sans doute le plus conforme au matériau invariant de ce qu'a été objectivement la vie et l'œuvre de Monsieur Zed n'en fait pas pour autant un texte véridique : il garde entier son caractère fictionnel. L'un des axes de ce caractère fictif, est le parti-pris de la brièveté qui structure le texte. Ici, la brièveté fait partie et figure de discours. Il s'agit de suggérer qu'on va à l'essentiel de ce en quoi consiste la vie du sujet et son œuvre tout entière dédié à la vie politique et non pas de s'étendre sur des vétilles ou les méandres de sa vie académique, de ses titres, qui connurent leur moment de gloire. Mais il semble bien que ce parti-pris de la brièveté pêche par excès de laconisme lorsqu'il semble

considérer qu'un homme qui au plus fort de sa vie politique avait longtemps durant fait valoir la qualité de Docteur, pourrait au soir de sa vie, comme en un sursaut soudain de sagesse considérer qu'une telle qualité ne valait plus la peine d'être mentionnée. Quoi qu'il en soit, la sagesse mérite d'être saluée à sa juste valeur ; soit qu'elle signifie la reconnaissance que le titre était en toute rigueur usurpé ; soit parce qu'elle donne raison au fait que sa mise en scène relevait des effets d'une bonne volonté sociologique, qui a vécu et que faute d'enjeu, le temps était maintenant venu de ranger cet accessoire au vestiaire des illusions trompeuses.

Mais pour mieux savoir en quoi le titre de Docteur arboré par Monsieur Zed était un titre en trompe l'œil, en rapport avec l'émergence de l'idéalité de la figure du Président béninois à l'issue et au travers des élections du 5 mai 1968, il convient de considérer ce texte comme un palimpseste ou un hypertexte ; et de rechercher ses avant-textes. L'exercice pourrait paraître difficile compte tenu de l'indigence des sources sur la vie de l'ancien Président. Mais en grattant un peu, et avec un peu de chance, on peut faire parler le palimpseste. C'est ainsi qu'apparaît une biographie précoce de Monsieur Zed :

Monsieur Emile Derlin ZINSOU est né le 23 mars 1918 à Ouidah mais c'est à Porto-Novo qu'il fit ses études primaires et supérieures. En 1940, il sort de l'école de médecine de Dakar et revient au Dahomey où il exerce successivement à Cotonou puis à Pobè. En 1953 il est en France où il passe avec succès une thèse de Doctorat de médecine. Il s'installe alors en Côte d'Ivoire. Sa carrière politique déjà ancienne est particulièrement féconde. De 1947 à 1953, il est Conseiller de l'Assemblée de l'Union Africaine, où il occupe les fonctions de questeurs et de Vice-président. En 1955, il est nommé conseiller de la République sous l'étiquette indépendant d'outre-mer. Enthousiaste partisan de l'Unité Africaine, il milite dans les rangs du PRA, et du PPA dont il fonde la section locale au Dahomey le PPD (Parti Progressiste Dahoméen). De la fusion du PRD et du PPD naît le PND. Le docteur ZINSOU en est le secrétaire général. Lors de la formation du second gouvernement APITHY, il fut nommé Ministre de l'Economie et peu après la création du parti dahoméen de l'unité (PDU) dont il fut un des plus fervents partisans, il est nommé Président de la Cour Suprême de la République du Dahomey

Cette biographie date du 30 juillet 1961, et est manifestement plus détaillée que la précédente qui tient lieu de télégramme. Elle est publiée aux éditions Diloutremer⁷, dans une brochure intitulée : **Dahomey, Un an d'Indépendance : 1^{er} Août 1960 – 1^{er} Août 1961** ; éditée par le Secrétariat d'Etat à l'Information, que dirigeait un certain Albert TEVOEDJRE⁸, grand herméneute dans l'art d'agiter des qualités ou titres académiques plus ou moins discutables. Mais le fait qu'elle soit détaillée n'en fait pas pour autant un matériau brut débarrassé de toute intention fictionnelle. Du reste, la rhétorique de sa construction en fait foi. Exemple, il est dit que : « En 1940, il sort de l'école de médecine de Dakar » Que signifie cette sortie vague pour quelqu'un a qui, quelques lignes plus tard on décernera le titre de Docteur ? A quel titre était-il sorti de cette fameuse école de médecine ? Quelle était alors sa qualité ? En était-il réchappé comme un malade amnésique qui disparaît d'un hôpital sans laisser de trace ? Plus loin, dans un autre paragraphe, en 1953 l'histoire situe son héros en France où « il passe avec succès une thèse de Doctorat de médecine. » Sur quel sujet précis ? Motus. Mais cette rhétorique ne s'embarrasse pas de contradiction chronologique ; tout à sa loi de persuasion elle distribue le temps et l'espace à son gré, comme si le héros de l'histoire avait le don d'ubiquité ou comme s'il renaissant de ses propres cendres. En effet, quelques lignes plus loin ne voyons-nous pas

⁷ Diloutremer, une édition à laquelle, M. Albert TEVOEDJRE restera fidèle après son passage au Secrétariat d'Etat à la communication, en y publiant son ouvrage : « La Formation des Cadres Africains... » en 1965.

⁸ Le cas TEVOEDJRE est d'une singularité riche en enseignement et sera étudié à part prochainement.

le même futur Docteur, entre 1947 et 1953 en train de jouer son rôle de « Conseiller de l'Assemblée de l'Union Africaine, où il occupe les fonctions de questeurs et de Vice-président » ? En 1953, Monsieur Zed était-il quêteur et Vice-président de l'Assemblée de L'Union Africaine ou était-il en train de préparer sa thèse de doctorat ?

Bref, nous préférons clore l'étude du cas de Monsieur Zed sur cette question. Quoi qu'il en soit, il apparaît clairement que l'intéressé faisait déjà usage de ce titre bien avant d'être pressenti par les jeunes cadres de l'Armée pour assumer les plus hautes fonctions de l'Etat. C'était en cette qualité notamment qu'il assumait à partir de 1961 la fonction de Président de la Cour Suprême.

Que la mentalité sociale du Béninois d'aujourd'hui, à l'instar de celle d'hier valorise les parcours scolaires brillants, l'obtention de diplômes élevés, et tienne en haute estime les formations de haut niveau est un fait. Que cette valorisation soit un corollaire de la valorisation de la figure du lettré comme acteur principal du jeu social et détenteur du pouvoir socioéconomique est aussi évident. Or comme le pouvoir socioéconomique est une émanation du pouvoir politique, il va de soi que la même figure du lettré, de l'akowé est perçue comme le mieux à même de conduire les destinées du pays. Cette faculté semble couler de source, compte tenu du fait que de par l'histoire même de l'Etat, toute l'organisation de la vie sociale et politique assume la contrainte ambiguë d'une aliénation enracinée dans une violence symbolique héritée du passé. C'est cette perception qui a fait basculer à l'intérieur du corps de l'Armée le pouvoir politique des Anciens vers les jeunes cadres, pleins de bonne volonté sociologique et persuadés d'être les mieux à même de répondre aux exigences éthiques et intellectuelles de la vie politique. Lorsque par la force des choses, les pressions politiques devaient les conduire à remettre le pouvoir aux civils, et après que la Victoire du Docteur Basile ADJOU MOUMMOUNI aux élections de mai 1968 en eut fourni l'illustration la plus exacte, il allait de soi qu'à la place de celui-ci, il fallait offrir au peuple un homme qui lui ressemblait en tout point, même si et surtout c'était en trompe-l'œil.

III. Le Vrai-Faux Docteur : La Réincarnation de l'Idéaltype

1. Un nouveau type de Docteur

Si conformément aux effets de la bonne volonté sociologique, dans les années 60, en plus d'être « chrétien » de sexe masculin, il fallait être « Docteur » en médecine sur le modèle de Monsieur Basile ADJOU MOUMMOUNI, dans les années 2000 fondamentalement le modèle n'a pas varié, même si les formes se sont adaptées à l'air du temps ; car en l'espace d'une vingtaine d'années d'autocratie militaro-marxiste, il a coulé beaucoup d'eau sous les ponts. La faillite du régime révolutionnaire a conduit le pays au bord de l'asphyxie après l'avoir précipité dans un gouffre socioéconomique sans précédent dans son histoire. L'anomie qui s'est ensuivie et son lot de misère, de déréliction et de drame a contribué dans l'imaginaire collectif à remettre en selle l'idéaltype du Président jeté aux orties par l'aveugle outrance idéologique du régime révolutionnaire. Mais cette résurrection s'est accompagnée d'une adaptation des formes. Le Renouveau démocratique dans les années 90 est allé de pair avec une main tendue des institutions financières internationales qui, comme un peu partout en Afrique après la chute du Mur de Berlin, ont fait de la bonne gouvernance, de la rationalité légale et économique le cheval de bataille du salut socioéconomique des « Pays en voie de développement » et la condition sine qua non de leur soutien à la reconstruction du tissu socio-économique africain. Ces institutions préconisèrent un remède de cheval, le PAS et pour l'administrer mirent en l'honneur un nouveau type de chevalier politique : l'Economiste-

Banquier-Fonctionnaire-International issu de leur sérail, et adoubé par elles. Dans l'euphorie de la libération sans effusion de la dictature du régime révolutionnaire, et surtout dans l'enthousiasme de reconstruire l'économie détruite du pays, le réalisme du Béninois a choisi dans l'Idéaltype les éléments qui correspondaient aux urgences du moment. La bonne volonté sociologique s'affirmait dans sa forme pratique et conjoncturelle, sous les traits idéalement⁹ incarnés par le Président Nicéphore SOGLO, en sa qualité d'économiste et ancien Fonctionnaire de la Banque Mondiale.

Nous avons fait référence de façon marquée à la bonne volonté nationaliste des militaires, qui dans les années soixante, a culminé au coup d'État du 26 octobre 1972. Cette bonne volonté nationaliste s'insère dans le cadre d'une bonne volonté plus générale que nous qualifierons de politique et qui, à l'origine du Renouveau Démocratique et bien après, se fera fort de penser à la place du peuple et pour lui, les choix politiques idoines de sa destinée. En politique et dans presque toutes les époques, les pays et les régimes, ce type de bonne volonté a toujours existé. A la seule différence qu'au Bénin, elle est prise sous la coupe exclusive de quelques hommes toujours les mêmes qui après avoir réussi le coup de force consistant à soumettre la politique à l'ordre du plus intellectuel, s'arrogent la science politique infuse, en leur qualité de membres d'un laboratoire secret de Professeurs et Docteurs autoproclamés. Les savantes élucubrations de ces doctes personnages n'ont pas fait que du bien au pays. Ainsi par exemple, entre 1996 et 2006, elles sont directement comptables de la régression sociale, économique et morale induite à laquelle correspond le retour irrationnel au pouvoir de l'ancien Président Mathieu Kérékou. Mais au lieu de prendre leur retraite comme l'aurait fait un gentleman Anglais bon teint ou un Français raisonnable qui auraient tiré toutes les leçons de leurs actions ; ou pire au lieu d'aller se pendre comme l'aurait fait un Japonais moyen ayant le sens aigu de ses responsabilités, ces mousquetaires infatigables reprennent du service et, toujours soucieux du salut de notre pays, à l'instar de ces vieux policiers à la retraite qui, nostalgiques, reprennent l'uniforme et se plantent au beau milieu de la circulation pour la régler, les voilà au carrefour politique de notre histoire où ils s'en donnent à cœur joie d'opérer des choix subtiles, et de jouer les mains invisibles. Car, pour ceux qui en doutent encore, ces Messieurs n'ont pas que la science infuse en partage mais ils ont aussi l'insigne prétention de représenter la Mémoire !

Sous leurs doigts experts, la sculpture du Président idéal s'est étoffée. Il fallait conserver tous les autres déterminants et prendre en compte les nouvelles exigences du temps présent, notamment celles qui concernent le mythe de l'économiste-expert capable par sa science de redonner vie à un pays économiquement et moralement sinistré. Dans la mesure où la qualité de Docteur reste toujours en vigueur, il ne restait plus qu'à lui donner une petite touche d'actualité. C'est ainsi que sans vergogne ni scrupule est mis en circulation un nouveau type de Docteur, celui qui, sans être médecin, a soutenu une thèse de troisième cycle, comme c'est le cas de dizaines de nos compatriotes chaque année ! Peu importe qu'il ne soit de la race de ce qu'on appelle universitaire, peu importe qu'il n'ait pas publié d'articles récents dans son domaine de savoir, peu importe que ses confrères au demeurant sérieux n'aient aucune idée des contours de sa doctrine, l'essentiel est qu'il puisse se prévaloir du titre de Docteur. Dans l'analyse du cas de M. Zed, ce n'était pas tant le fait que l'ancien Président fût un médecin mais bien l'éventualité qu'il ne soit pas Docteur qui confirme les effets de la bonne volonté sociologique dans l'imaginaire du Béninois. Car cette négativité à laquelle il faut à tout prix pallier prouve a contrario le caractère agissant de certains déterminants sous la forme d'un type social incarné, connaissable et reconnaissable, qui est celui du Docteur.

2. Politisation de la Représentation sociale du savoir.

⁹ Effet vicieux de la bonne volonté sociologique, cette idéalité avait une telle force d'action que toute personne se réclamant du FMI ou de la Banque Mondiale recevait dans l'esprit populaire le Bon Dieu sans confession, indépendamment de ses attributions réelles et de ses compétences effectives.

2.1. Le mot et la chose : ce que Docteur veut dire

L'utilisation du terme de Docteur de nos jours ne va pas sans une certaine confusion dans la mesure où sa compréhension et son extension dépendent de codifications nationales propres à chaque société. Ce qui en rend l'acception universelle sujette à caution. Pour mieux faire comprendre ces différences, nous examinerons le cas de trois pays occidentaux de référence : le Canada, les Etats-Unis et La France

2.1.1. Au Canada et aux Etats-Unis

a. Docteur en médecine

Au Canada et aux Etats-Unis, le doctorat de médecine est un grade professionnel de 1er cycle (l'équivalent du *Juris Doctor* pour les avocats ou du doctorat en médecine dentaire pour les dentistes). Il est donc distinct du doctorat de recherche (Ph.D.) qui est un diplôme de 3e cycle et qui requiert la rédaction d'une thèse de doctorat. Le doctorat en médecine et le doctorat de recherche dans une discipline biomédicale ou autre (Ph.D.) sont donc des diplômes qui appartiennent à des niveaux d'enseignement universitaire différents.

Le nombre d'année d'études pour passer à la vie professionnelle en médecine avec le diplôme M.D. au Canada est d'au moins 7 ans, soit les cinq années d'études universitaires menant au grade auxquelles s'ajoute un minimum de deux années de formation dans un programme de résidence. Dans certaines spécialités, il faut encore plus de temps, parfois jusqu'à 12 ans, pour parvenir à l'exercice professionnel de la médecine.

b. Docteur au sens large

Au Canada, l'Office québécois de la langue française a émis un avis concernant l'utilisation de l'appellation de docteur. Selon le Code des professions, « *le membre d'un ordre professionnel dont le diplôme de doctorat est requis pour la délivrance du permis d'exercice, ou du certificat de spécialité, a le droit d'utiliser le titre de docteur ou l'abréviation du titre avant son nom, mais à la condition d'indiquer immédiatement après son nom le titre réservé aux membres de l'ordre (par exemple, Docteur Pierre Roy, chiropraticien). Celui ou celle dont le diplôme de doctorat n'est pas requis pour la délivrance d'un permis d'exercice peut porter le titre de docteur, mais seulement après son nom et son titre professionnel (par exemple, Colette Paradis, inf., docteure en biologie). Le titre de docteur peut être utilisé sans restriction par les médecins, les dentistes et les vétérinaires*¹⁰ ».

2.1.2. En France

a. Docteur en médecine

Le diplôme d'Etat de docteur en médecine est obtenu en fin de troisième cycle des études supérieures, après soutenance d'une thèse devant un jury d'au moins quatre personnes, dont

¹⁰ — [Grand dictionnaire terminologique](#)

trois professeurs au moins (il peut y avoir des docteurs non professeurs), dont le directeur de thèse. Un "rapporteur extérieur" doit donner son accord pour la soutenance. Le directeur de la thèse et/ou le rapporteur doit être professeur.

Cette thèse peut porter sur n'importe quel aspect de la médecine, sciences fondamentales, technique, description et analyse d'une pathologie, histoire, économie de la santé, etc.

Elle est déposée à la bibliothèque de l'université de soutenance, et à la bibliothèque interuniversitaire de médecine (BIUM) rattachée à Paris V [1].

b. Docteur au sens large

En France, il est d'usage de réserver le titre de docteur précédant le nom de la personne aux seuls médecins, vétérinaires, pharmaciens et dentistes. (Dr. Dupont). Toutefois, aucun texte législatif ou réglementaire n'encadre l'emploi du titre de docteur. Néanmoins, l'emploi, même par un docteur (hors médecine, pharmacie, vétérinaire ou dentiste) du titre avant son nom peut porter à confusion, car il est d'usage d'appeler docteur les seuls professionnels de santé. Aussi, comme au Canada, il est recommandé aux docteurs diplômés dans des matières non médicales ou vétérinaire de préférer la forme suivante: M. ou Mme Martin, Docteur en Y. Par exemple, un avocat docteur en droit se fera appeler, Me Dupond, docteur en droit ; ou encore un docteur en biologie se fera appeler M. ou Mme Martin, docteur en biologie. Il faut noter aussi que le titre de Professeur des Universités se suffit à lui-même. Dans cette hypothèse, l'intéressé se fera appeler M. ou Mme le Professeur Dupond, et non Professeur Dupond, docteur en Z.

Enfin, il faut noter que le titre de professeur n'est pas un grade universitaire mais un titre d'usage accordé aux personnes du corps des professeurs des universités dans la nomenclature du statut de la fonction publique.

Le terme *doctoresse*, souvent employé pour désigner l'épouse d'un chirurgien, est vieilli. L'emploi de *docteure* est aujourd'hui plus courant. L'unique forme correcte est en fait « docteur », ce mot n'admettant pas de féminin et pouvant être indifféremment appliqué (avec son genre toujours masculin) aux représentants des deux sexes.

2.2. Yayi Boni, le Vrai-Faux docteur

Pour se présenter aux élections du 6 avril le candidat Yayi Boni avait pour mentors ceux-là même qui pour avoir été des acteurs de premier plan dans l'affermissement de l'idéaltype du Président de la République, de son image dans la conscience collective, avaient de ses déterminants, une conscience claire. Aussi tous les aspects touchant à sa perception avaient-ils été réglés de plus près pour que sa réception dans l'opinion soit un succès. Il y avait d'abord le fait qu'il apparut comme un nouvel homme dans le sérail politique ; mais contrairement à ce qu'on a pu dire à ce sujet, à l'instar du cas du Docteur Basile ADJOU MOUMOUNI, qui était son modèle de base, la nouveauté était plus un atout qu'un handicap. En effet comme en 1968 où le peuple décidé à tourner la page de la division et de l'instabilité qu'incarnaient les trois mousquetaires de la politique des années noires avait donné sa préférence à un homme nouveau, en 2006, excédé par le règne de la corruption et de l'impunité, soucieux de sortir de la misère grandissante et d'un régime sans perspective ni boussole, le Peuple avait jeté son dévolu sur l'homme idéal : nouveau, « chrétien », « du Nord », banquier, Fonctionnaire international, et par-dessus-tout « Docteur. »

Mais s'il ressemblait à ses deux prédécesseurs sur bien des points, Monsieur Yayi Boni n'était ni un vrai docteur, au sens usuel ou social du mot, ni un faux docteur. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, dans son usage courant et social, le mot docteur est réservé le cas échéant aux seuls médecins. Ce qui correspond pour le meilleur à la posture du Dr Basile ADJOU MOUMOUNI, et pour le pire à la revendication sujette à caution de Monsieur Zed.

Monsieur Yayi Boni n'est pas non plus un docteur au sens académique d'universitaire ou de chercheur. Mais même si c'était le cas l'utilisation de ce titre ne correspondrait à aucun usage socialement pertinent. L'ivresse de la bonne volonté sociologique, en tout cas sa toute puissance dans l'imaginaire d'une société qui valorise à l'excès le culte du parchemin pourrait expliquer un passage en force, sur un titre honorifique dont l'utilisation platonicienne a de quoi faire sourire. Mais pince sans rire, Yayi Boni se fait appeler Docteur, parce qu'il a soutenu une thèse de doctorat en économie. En cela il n'est donc pas un faux docteur. Après tout on peut donner du Monsieur à son valet de chambre puisqu'aussi bien il est un homme ! On pourrait en rester au sourire et banaliser cet acte comme purement anodin et sans conséquence si Yayi Boni était un homme ordinaire ; or depuis mars 2006, Yayi Boni est un homme politique, qui plus est Chef de l'Etat, Président d'une République, chef d'une nation à laquelle il a promis rien moins que l'Emergence, le Progrès, les Lumières. Et cela change tout. En effet, l'acte qui consiste à faire passer en contrebande un diplôme effectif de doctorat sous l'appellation socialement codifiée de Docteur relève d'une subversion obscurantiste, d'une mystification contraire à l'idée des Lumières. Bien sûr l'acte répond à une contrainte logique de la volonté de conformité à un idéaltype, condition sine du succès politique.

En effet il y a une perception métaphorique de l'utilisation du titre de Docteur par le candidat aux élections de mars 2006. Son adversaire du second tour, Monsieur Adrien Houngbédji utilisait le titre non-usurpé de Maître. Métaphoriquement, cela signifiait qu'il campait la posture de quelqu'un qui allait défendre le Bénin ; défense non pas au sens militaire du terme, mais au sens juridique de quelqu'un qui fait entendre votre cause, qui parle en votre nom, etc.... Or le Bénin ne se sentait pas ou ne se vivait pas en justiciable devant un tribunal. En revanche, le Bénin allait mal ; le chômage frappait ses fils et filles, la misère était de tout côté et s'enracinait, le cancer de la corruption rongait l'économie, la conscience collective était en proie au doute, le lien social se dissolvait dans le marais des stratégies individualistes désespérées du chacun pour soi. Bref le Bénin était malade : le Pays avait besoin d'un Docteur. Même un vrai-faux docteur ferait l'affaire !

La chose a visiblement abusé du sens de discernement de l'électeur moyen. Peut-être aussi correspondait-il à ses attentes. La subversion par laquelle un banquier qui a un doctorat en économie, se fait passer pour Docteur est médiatiquement opportune et efficace. Mais en même temps, dans la mesure où elle ne s'est pas autodétruite, comme de ces messages codés qu'utilisent au début de leur mission les agents secret, la subversion devient attentatoire à la représentation sociale du savoir. Elle induit un glissement sémantique épistémologiquement fâcheux. Parce que, avec une telle utilisation, le Président de la République qui est un personnage de premier plan dans l'imaginaire collectif de son pays, met en scène une approche illusionniste du savoir marquée par une idée de la science qui est approximative, autoritaire, inexacte et appauvrie.

IV. Conclusion.

Au total, pendant les douze premières années de son accession à l'indépendance, le Dahomey a connu une période d'instabilité chronique ; période caractérisée par l'alternance de tentatives démocratiques et de coups d'Etat militaires. Le Président idéal était difficile à trouver. Cette difficulté était le fait de la division basée sur les logiques régionalistes et une approche personnaliste du pouvoir. Peu à peu, la bonne volonté de l'Armée aidant, cette

période noire a fait émerger la figure du président agréable dans l'imaginaire politique des Béninois. Le Docteur Basile Adjou Moumouni, élu par le peuple en mai 1968, bien que n'ayant pas été proclamé Président est apparu aux yeux des faiseurs de rois, militaires ou civils, comme concentrant les traits essentiels de ce qui deviendra bien vite l'idéaltype du Président Béninois. Le choix d'un Docteur se justifie pour aux moins deux raisons : la première est que après plusieurs années d'indépendance, la nation dahoméenne était devenue l'enfant malade de l'Afrique, et cette qualification n'était pas seulement une image, car le pays allait très mal en raison de la division et de l'incurie de ses dirigeants autoproclamés. L'autre raison qui explique l'émergence de la figure du Docteur se trouve dans la mentalité béninoise ; celle-ci valorise l'école comme fer de lance d'une mobilité sociale générationnelle qui fait rêver. Le Béninois a intériorisé l'idée que l'école est un véritable ascenseur social qui garantit à ceux qui y font un parcours brillant les places les plus prestigieuses de la société. Voilà comment est né ce que nous avons appelé la bonne volonté sociologique du Béninois. Mais, si elle est éthique, cette bonne volonté n'a rien de théorique encore moins d'illusoire. Réaliste par nature, le Béninois n'est pas de ceux qui recherchent le savoir pour lui-même, mais pour une fin personnelle socialement agissante. Cette fin personnelle et socialement agissante est incarnée dans la posture sociale et professionnelle du Docteur médical : un homme perçu comme intelligent, riche et exerçant un métier prestigieux. Dans un pays malade de sa division et dont les hommes politiques ont trahi sans vergogne leur incapacité à le diriger, qui mieux que le docteur peut aider la nation à se relever ? Une fois mise au jour, l'idéaltype du Docteur, de sexe masculin, chrétien, de préférence, Fonctionnaire International, et « politiquement vierge » devra aussi respecter les conditions spécifiques de son entrée en scène : à savoir les périodes, hélas récurrentes dans l'histoire du Bénin où les crises économiques et morales aiguës le conduisent au bord de l'anomie et rendent patentes l'intervention d'un Docteur, à tous les sens du mot.

Découverte pour de vrai dans le laboratoire politique des militaires, l'idéaltype de Docteur a été utilisé sciemment à la limite du faux. Mais après les banqueroutes des années 80, les Institutions internationales ont contribué à substituer le schéma technocratique au schéma purement médical. L'Economiste-expert supplante le médecin. Mais comme le mal est toujours là et bien là, au Bénin, l'intelligence politique toujours en alerte a eu le trait de génie de vider le Docteur de tout son contenu pour y mettre, moyennant une justification spéieuse, la qualité d'économiste-expert. Ce qui donne un vrai-faux docteur. Synthèse ou mascarade ? En tout cas, politiquement la chose est payante. Mais cette politisation de la représentation sociale du savoir n'est pas anodine. Elle est source d'illusion, d'inexactitude et surtout d'appauvrissement. Toutes tares qui à leur tour rejailliront sur les représentations sociales avec des conséquences incommensurables. Car faut-il le rappeler, les représentations sociales sont des phénomènes cognitifs engageant l'appartenance sociale des individus par l'intériorisation de pratiques et d'expériences, de modèles de conduites et de pensée. Donc ce jeu de titre, socialement parlant – et ce n'est pas couper le cheveu en quatre que d'en examiner la portée sociale – ne vaut peut-être pas la chandelle !

Bob AKANMOUN